

PROJET ÉOLIEN SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

392

DA2-SPDM

Projet de construction du parc éolien Saint-Paul-de-Montminy

6211-24-097

AUDIENCES PUBLIQUES

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

10 juin 2025

Potentia

 Kruger
Énergie

 ALLIANCE
DE L'EST

UN PROJET QUI RÉPOND AUX OBJECTIFS ET BESOINS DU QUÉBEC

Plan pour une économie verte 2030

- Le Québec s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de **37,5 %** sous leur niveau de 1990 **d'ici 2030**.

Lutte contre les changements climatiques

- Soutenir l'objectif du gouvernement d'atteindre la **carbonneutralité d'ici 2050**.

Plan d'action 2035

- Hydro-Québec vise l'ajout de **10 000 MW** de nouvelles capacités éoliennes **d'ici 2035**.
- Le projet a été **sélectionné en janvier 2024** par Hydro-Québec dans le cadre de l'appel d'offres A/O 2023-01

L'INITIATEUR

ALLIANCE DE L'ÉNERGIE DE L'EST S.E.C. (50 %)

- Partenaire communautaire représentant 209 collectivités de l'Est du Québec
- Regroupe 15 MRC, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et la Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag

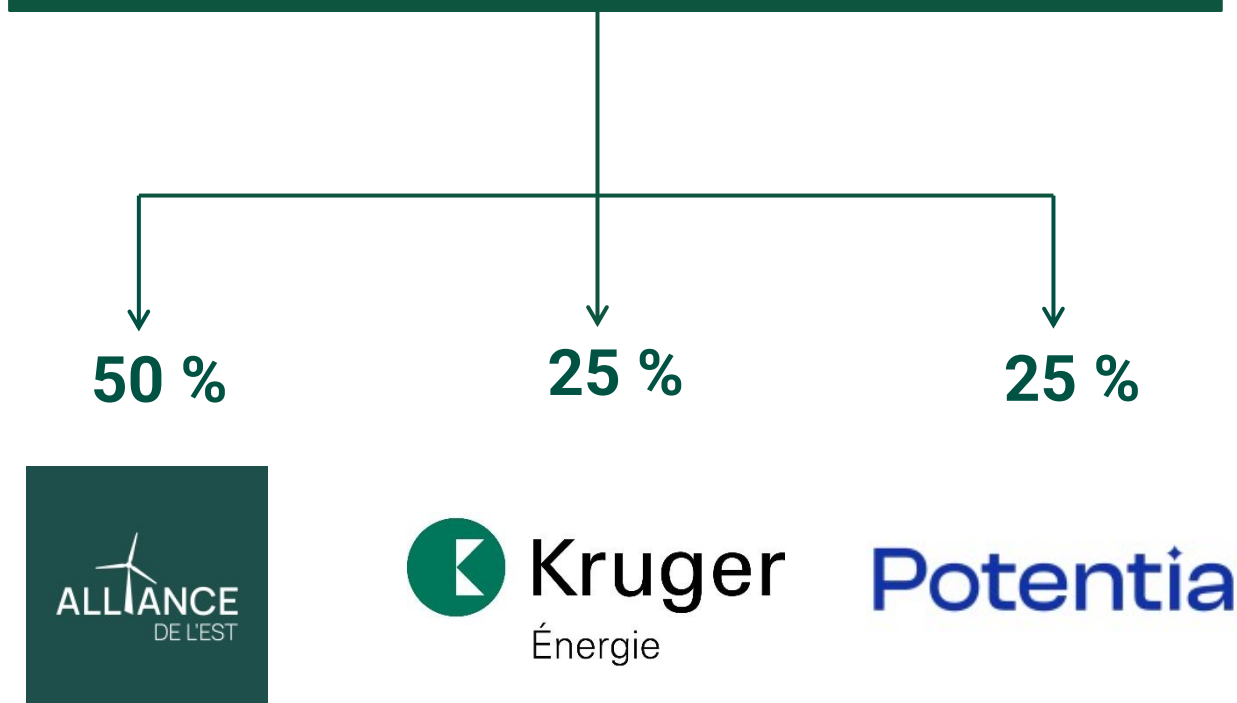
KRUGER ÉNERGIE S.E.C. (25 %)

- Entreprise familiale québécoise
- Développement, construction et exploitation du parc éolien

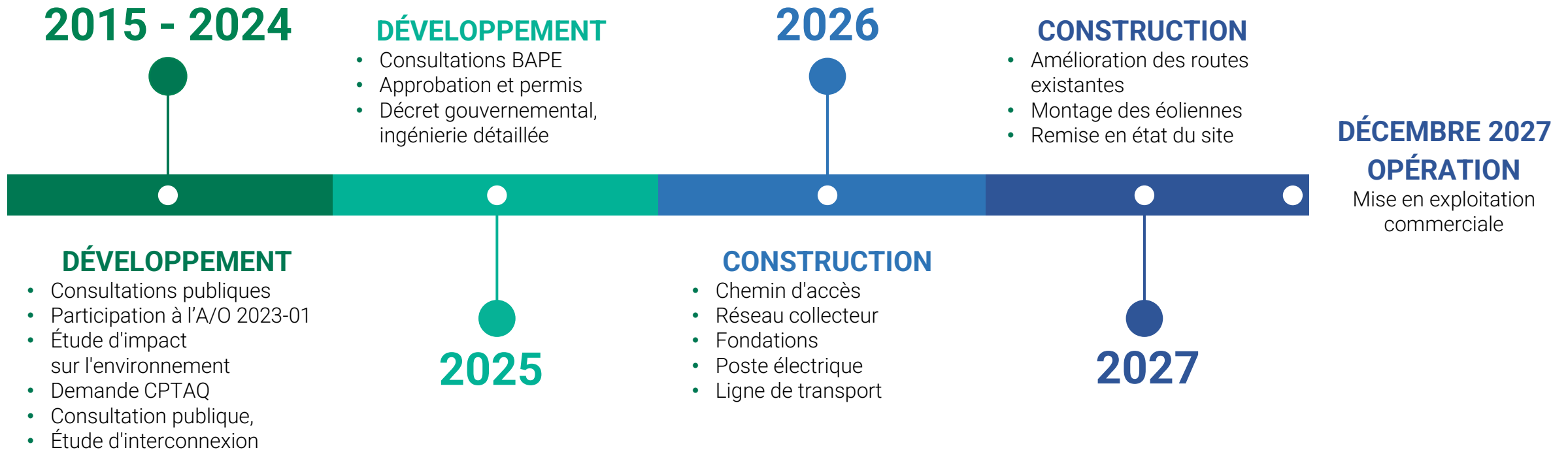
POTENTIA (25 %)

- Partenaire investisseur
- Entreprise canadienne

PROJET ÉOLIEN SAINT-PAUL-DE-MONTMINY



CHEMINEMENT DU PROJET



À L'ÉCOUTE DES COMMUNAUTÉS



Depuis 2015, nous collaborons avec les acteurs locaux :

- MRC et municipalités
- Propriétaires fonciers
- Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (PNWW)
- Organismes et parties prenantes des milieux acéricole, forestier, agricole, environnemental, touristique et économique.

Consultations publiques :

- Six rencontres d'information publiques (2022-2024)
- Formation d'un groupe de travail de riverains
- Comité de maximisation économique

L'acceptabilité sociale est au cœur de nos préoccupations :

- Les consultations des dix dernières années ont permis d'optimiser le projet pour une intégration harmonieuse dans la communauté.
- Outils de communications (site web, infolettre, ligne téléphonique, etc.)



projeteolienstpaul.com

info.eolien@kruger.com | 1 844 294-6873

LE PROJET EN CHIFFRES

Caractéristiques	Données
Puissance nominale du parc éolien	196 MW
Nombre d'éoliennes	28
Fabricant et modèle	Nordex N163 – 7 MW
Chemins (nouveaux et existants)	31,6 km
Réseau collecteur souterrain	36,6 km
Ligne de transport privée d'électricité	17,4 km – 230 kV
Hauteur de la nacelle	118 m
Diamètre du rotor	163 m
Hauteur totale de l'éolienne	200 m
Coût total du projet	Environ 550 M\$
Contenu québécois	60,1%
Retombées économiques *	Plus de 275 M\$

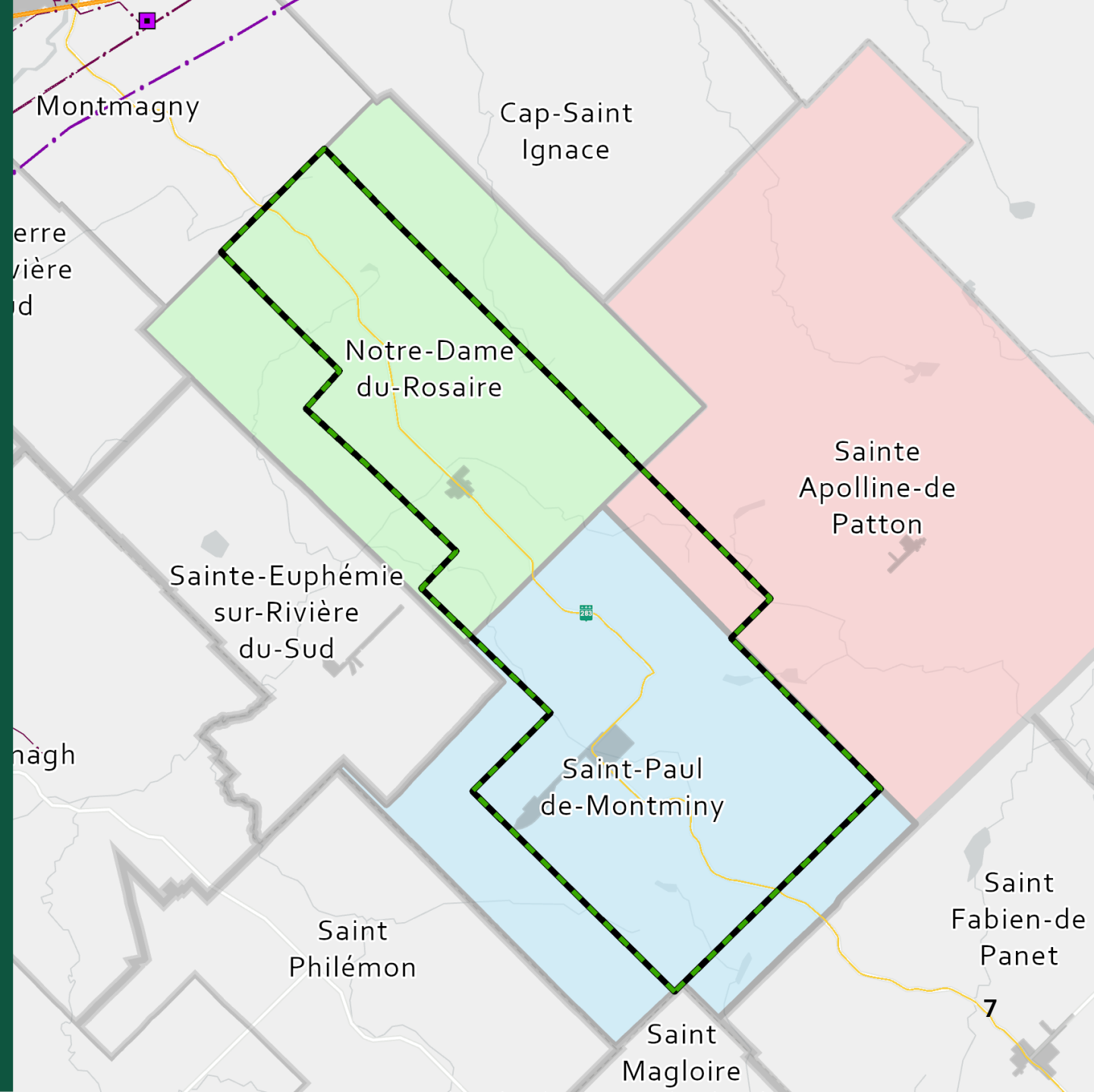
* Paiements fermes aux municipalités d'accueil , versements aux propriétaires participants et total des distributions annuelles du projet aux membres de l'Alliance sur 30 ans (excluant les retombées liées à la construction)



PROJET SITUÉ EN TERRITOIRE PRIVÉ

ZONE D'ÉTUDE

- MRC de Montmagny
 - Notre-Dame-du-Rosaire (ligne transport élec.)
 - Sainte-Apolline-de-Patton (2 éoliennes)
 - Saint-Paul-de-Montminy (26 éoliennes)
- **La majorité des infrastructures seront situées en territoire privé.** Seule une portion de la ligne de transport électrique sera localisée en terres publiques.
- **Avantages du territoire :** fort potentiel éolien, possibilité de raccordement au réseau d'Hydro-Québec et soutien de la population locale.
- **Utilisation du territoire :** Activités forestières, résidentiel, villégiature, acériculture, agriculture, chasse, pêche, sentiers et activités touristiques.



OPTIMISATION DU PARC ÉOLIEN

EN FONCTION DES PARAMÈTRES DE CONFIGURATION

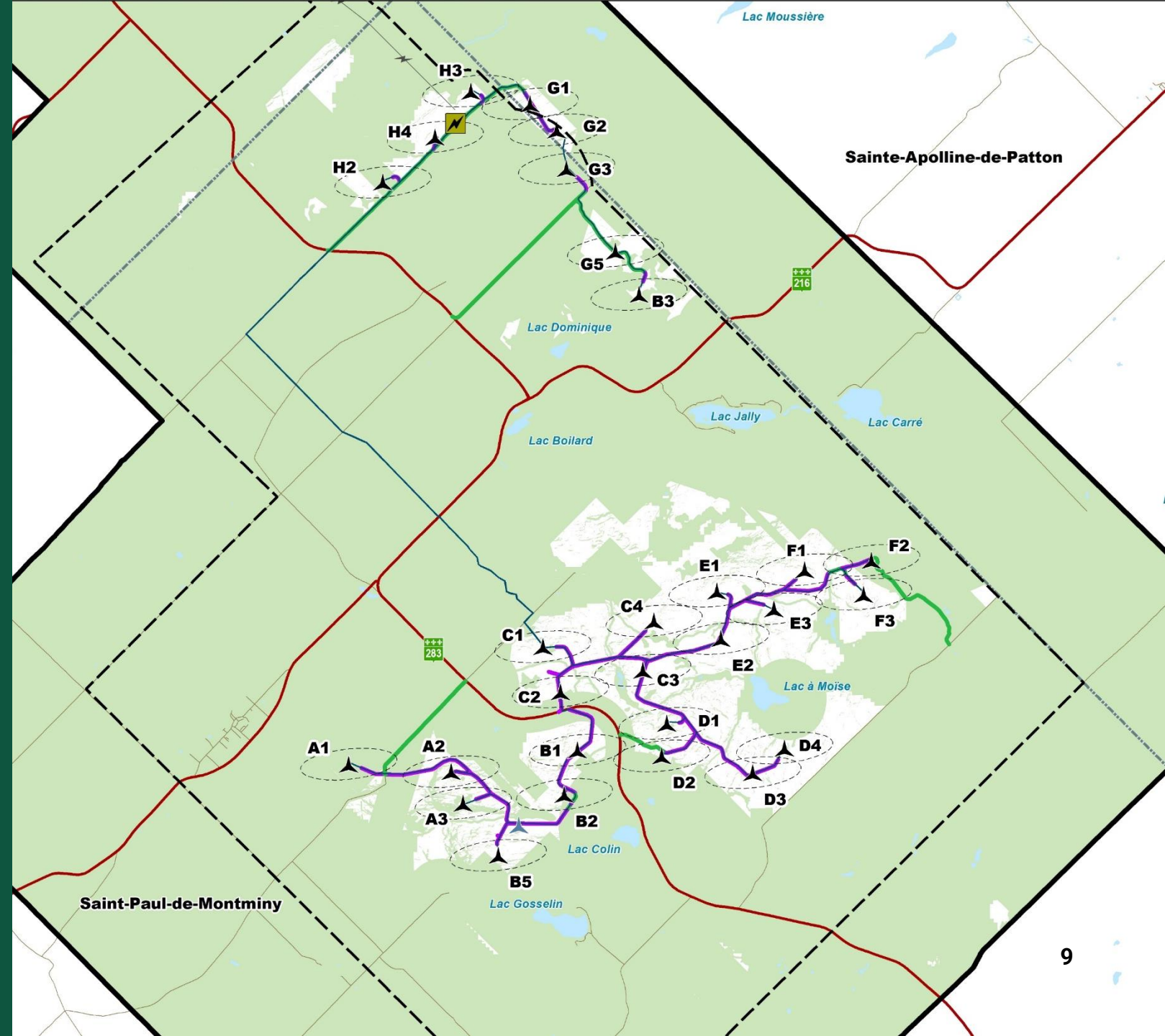
- **Règlements** applicables aux niveaux fédéral, provincial et municipal;
- Paramètres **environnementaux** incluant les milieux physiques, biologiques et humains;
- Critères **techniques**, incluant le gisement éolien, la distance entre les éoliennes, les pentes et les routes et accès existants;
- **Préoccupations et intérêts** mentionnés par les acteurs locaux et la population des municipalités concernées.



IMPLANTATION DES ÉOLIENNES DANS L'ESPACE DISPONIBLE

SAINT-PAUL-DE-MONTMINY ET SAINTE-APOLLINE-DE-PATTON

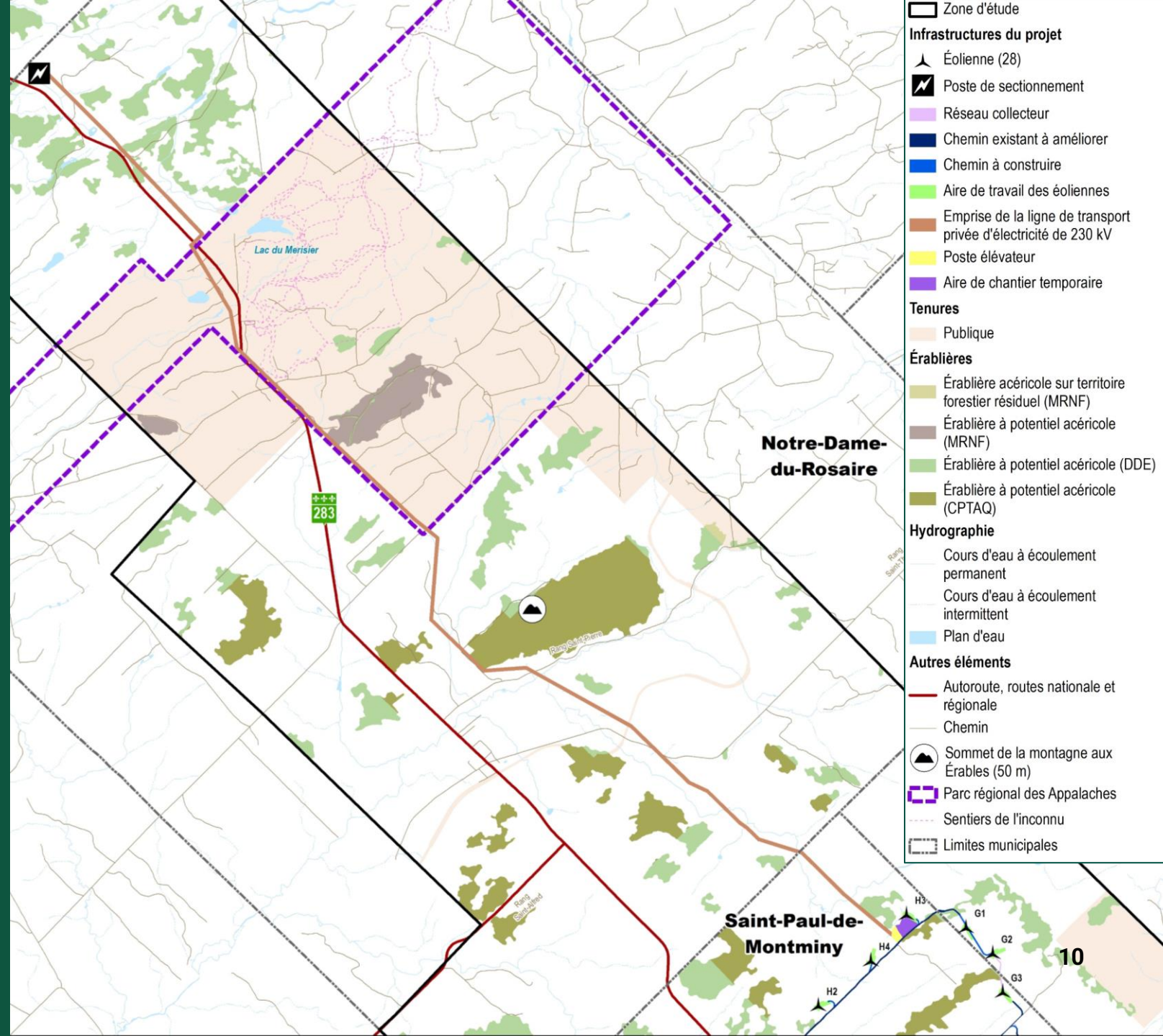
- Nombre d'éoliennes : 28
- Position alternative : 1
- Poste élévateur / départ ligne de transport 230 kV
- Bâtiment des opérations



TRACÉ DE LA LIGNE DE TRANSPORT ÉLECTRIQUE

NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

- Ligne de transport aérienne :
 - 17,4 km - 230 kV
 - Structures en bois ou métal (au besoin)
- Tracé :
 - Contournement de la Montagne des Érables
 - Éviter les Sentiers de l'Inconnu
 - Éviter les aires protégées
- Paramètres de conception :
 - Hauteur et emprise minimales
 - Éviter milieux humides
 - Éviter peuplement d'érables
- Poste sectionnement / Raccordement réseau HQ



ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

INVENTAIRES ET ÉTUDES RÉALISÉES

2022	2023	2024
<ul style="list-style-type: none">• Inventaires des rapaces• Inventaires des oiseaux forestiers• Inventaires des chauves-souris	<ul style="list-style-type: none">• Inventaires d'oiseaux• Caractérisation écologique des milieux humides• Caractérisation des cours d'eau et de l'habitat du poisson• Inventaires de salamandres des ruisseaux• Inventaires des plantes rares• Inventaires des espèces exotiques envahissantes (EEE)	<ul style="list-style-type: none">• Évaluation du climat sonore• Analyse du paysage• Inventaire des installations de télécommunications• Description du potentiel archéologique et patrimonial• Optimisation du positionnement des infrastructures du projet en fonction des résultats des inventaires et des consultations• Inventaires complémentaires

Étude d'impact réalisée conformément à la directive ministérielle du MELCCFP et aux 16 principes de la Loi sur le développement durable.

PROCESSUS D'ÉTUDE D'IMPACT RIGOUREUX

Environnement

- Protection de la biodiversité et des habitats
- Protection des milieux humides et hydriques
- Lutte contre les changements climatiques

Économie

- Maintien des usages du territoire
- Optimisation des retombées économiques

Social

- Maintien de la qualité de vie et des paysages
- Protection des patrimoines archéologique et culturel

Le projet intègre l'expérience des parcs éoliens précédents et les préoccupations et intérêts des parties prenantes



ENVIRONNEMENT : ÉVITER • MINIMISER • COMPENSER

OBJECTIFS : Protéger et préserver la biodiversité et réduire la perte de milieux humides et hydriques

Parmi les mesures d'atténuation :

- Utilisation des chemins existants (39 %)
- Travaux de déboisement hors période de nidification (15 avril - 31 août)
- Absence d'infrastructure dans l'habitat de la grive de Bicknell
- Suivi de la mortalité des oiseaux et chauves-souris
- Déplacement des salamandres de ruisseau hors de la zone de chantier et application des mesures d'atténuation spécifiques
- Optimisation du positionnement des infrastructures
- Compensation financière pour les atteintes permanentes aux milieux humides et hydriques
- Valorisation de la matière ligneuse récoltée





ÉCONOMIE : MAXIMISER LES RETOMBÉES LOCALES

Maintien des usages du territoire et optimisation des retombées économiques.

Paiements fermes aux municipalités d'accueil

- **6 227 \$/MW** installé (indexé IPC), soit plus de **50 M\$** (montant indexé) sur la durée de vie du projet
- Sommes partagées entre les municipalités d'accueil (55%) et l'ensemble des membres (45%) de l'Alliance

Paiements aux propriétaires fonciers

- Plus de **50 M\$** (montant indexé) sur la durée de vie du projet

Distributions annuelles liées au partenariat avec l'Alliance

- **50 % des distributions annuelles** du projet redistribuées aux membres de l'Alliance pour un total de **198 M\$** sur 30 ans (évalué à **9 M\$** sur 30 ans pour la MRC de Montmagny)*
- Début prévu des distributions annuelles du projet de l'Alliance pour la MRC de Montmagny : **2028**

Création d'emplois dans la région

- Construction : plus de **250 emplois**
- Exploitation : **3 à 5 emplois**
- Comité de maximisation des retombées économiques locales



SOCIAL : INTÉGRATION DANS LE MILIEU D'ACCUEIL

**Maintien de la qualité de vie et protection
des patrimoines archéologique et culturel**

Parmi les mesures d'atténuation :

- À la demande des riverains des lacs, mise en place d'un groupe de travail menant à des modifications de la configuration et engagement suivi sonore
- Réalisation de 28 simulations visuelles sur le paysage
- Respect des niveaux sonores réglementaires et surveillance du climat sonore
- Installation d'un système de balisage lumineux à intensité variable (atténuation jusqu'à 90 %)
- Communication continue avec la communauté locale
- Implication de la Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwuk (PNWW)

EN RÉSUMÉ

- Le projet SPDM:
 - Répond aux besoins énergétiques du Québec
 - Contribue à l'atteinte des cibles de réduction de GES et de carboneutralité fixées par le gouvernement
 - A fait l'objet de consultations exhaustives et d'un processus d'études rigoureux
 - A été conçu dans une perspective de développement durable
 - Est optimisé afin d'en arriver à la configuration réduisant au minimum ses impacts sur les communautés d'accueil et sur le territoire





PROJETEOLIENSTPAUL.COM
info.eolien@kruger.com | 1 844 294-6873